



mon épouse ne participe a aucunes charges

Par **harryless**, le **27/02/2019** à **22:41**

bonsoir je ne sait pas vers qui me tourné,voila ma situation mariée depuis 17ans,3enfants de 16.14.12ans elle d origines algérienne elle etait sans papier quand je l est connus et grace au mariage elle a eu ses papiers au début je subvenait au charges car elle ne travaillais pas elle s occupé de nos enfants j'ai fait un pret immobilier pour l achat d une maison a mon nom car elle ne travaillais pas encore mais devant le notaire nous avons signé tous les deux elle a commencé atravaillé en 2012et depuis ce jour la elle na pas sorti 1cts de sa poche pour le credit de la maison ni pour les factures d eau d électricité ni pour la nourriture et meme les enfants n on rien pourtant elle touche les allocations familiales je lui est dit quil fallait quon ouvre un compte commun rien ni fait son salaire est de 900eurosnet par mois pour 30heures semaineplus les allocations familiales de 600 euros par mois tandis que mon salaire est 1300euros net par mois et doit payé toutes les charges credit maison 600euros eau,electricité, assurance, internet220euros reste la nourriture environs 100euros semaine le reste je dois habillés les enfants coiffeur et argent de poches tous ca avec mon salaire et pour moi il ne me reste rien j ai honte je voudrais tous quitté et je n en parle a personnes tellement j ai hontes jz voudrais divorcéet meme ca jai pas les moyens aider moi si vous pouvai donnémoi conseil je ne sais vers qui me tourné Cordialement

Par **Visiteur**, le **28/02/2019** à **08:57**

Bonjour,

déjà ça commence mal ! "**j'ai fait un pret immobilier pour l achat d une maison a mon nom car elle ne travaillais pas encore mais devant le notaire nous avons signé tous les deux**" Donc puisque vous êtes mariés; communauté réduite aux acquets, la maison est à vous deux !! Mais en principe cela veut aussi dire qu'elle est co-emprunteuse !? Puisque vous êtes mariés ! A vérifier. Après, vos salaires sont aussi en commun ! Effectivement, chacun des époux doit participer à la vie du foyer. 9a devrait se solder avec un divorce qui à mes yeux reste la seule et unique porte de sortie !